



RENFORCEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL D'ENCADREMENT VÉTÉRIINAIRE DE LA SANTÉ ANIMALE

Lettre d'information n° 6

Cette lettre vous informe sur les dernières actualités du jumelage dont bénéficie la DGSV.



Elle est publiée régulièrement par l'équipe en charge de la gestion de ce projet.

I – Quoi de neuf dans les activités du jumelage ?

Plusieurs missions importantes ont eu lieu depuis novembre.

- **Dans le cadre du volet 1 :**
 - La poursuite des travaux collaboratifs sur la Stratégie nationale pour la santé animale a été menée en novembre, avec en particulier la rédaction de 23 « fiches-actions » qui viendront renforcer le caractère concret que doit revêtir cette stratégie. Plusieurs membres de la DGSV ont contribué à ces travaux. A présent ces documents doivent être validés par tous les partenaires de la santé animale du pays ;



- La révision du projet de loi 2005-95 a bénéficié de deux missions dédiées. Article de loi après article de loi, les travaux de rédaction ont également été menés de manière participative et ont abouti à un premier draft de la loi qui doit être présenté au Ministre du MARHP. Ce draft pourra contribuer à éclairer les décisions nécessaires sur la répartition des missions avec l'INSSPA.



RENFORCEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL D'ENCADREMENT VÉTÉRINAIRE DE LA SANTÉ ANIMALE

Le projet de loi doit encore être complété des sanctions à y inscrire ; ce sera chose faite lors d'une mission prévue en mars 2024.



- **Dans le cadre du volet 2 :**
 - La réflexion sur la stratégie de développement de la DGSV, un autre résultat important attendu du jumelage, a pu démarrer en janvier 2024, avec une mission riche qui a rassemblé un groupe de travail très actif auquel les « fondamentaux » de la gouvernance ont été rappelés. Ainsi, cette mission a permis de présenter les notions de démarche par processus et de travail en mode projet, avant de réfléchir aux principaux axes de travail à développer pour renforcer les compétences et l'efficacité de la DGSV. Quatre axes de travail ont été retenus :
 - ✓ Formaliser l'organisation,
 - ✓ Fixer les objectifs,
 - ✓ Numérisation (digitalisation des activités),
 - ✓ Communication.

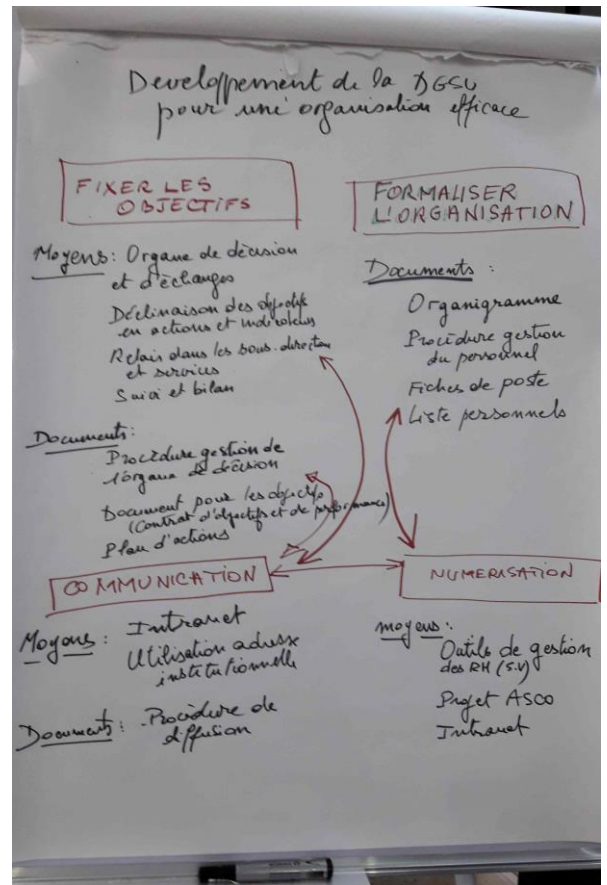


Financé par
l'Union européenne





RENFORCEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL D'ENCADREMENT VÉTÉRIINAIRE DE LA SANTÉ ANIMALE



La cartographie des processus initialement établie par la DGSV a été revue à la fin de la mission. Le processus management a fait l'objet d'une description détaillée, pour lequel une des procédures associées a été rédigée, la procédure « comité de direction ».

- **Dans le cadre du volet 3 :**
 - Deux missions ont été consacrées à l'élaboration d'une campagne de communication destinée à rendre plus visibles les missions des services vétérinaires. Deux destinataires principaux pour cette campagne : les décideurs (principalement ministériels) et le grand public. Les messages et supports de communication ont été décidés de façon participative. Reste à concrétiser les scénarios envisagés. Des groupes de travail dédiés sont prévus à cet effet dans les semaines qui viennent.

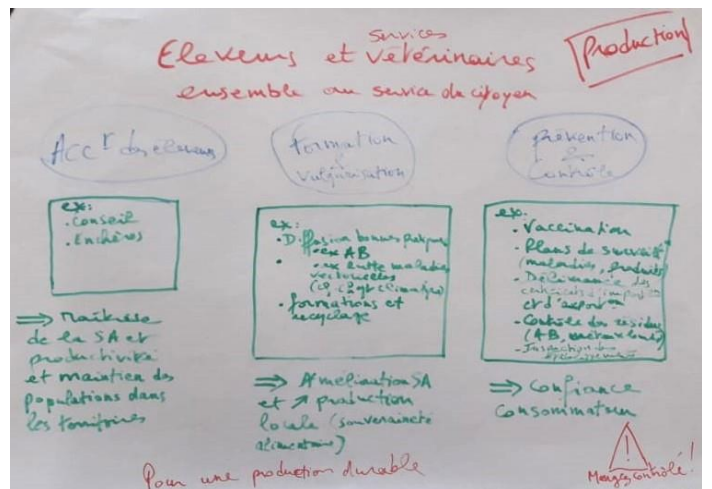
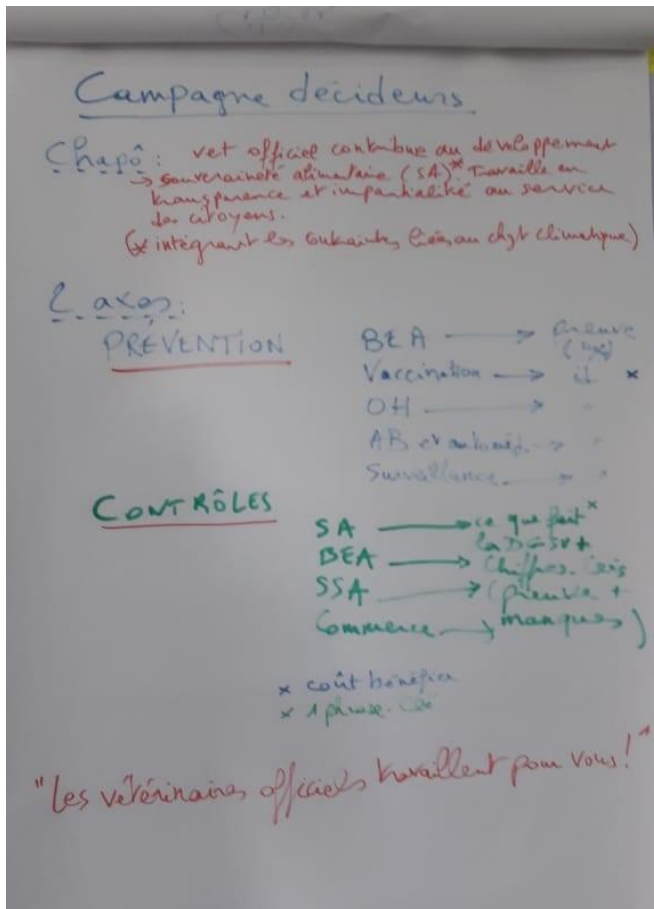


Financé par
l'Union européenne





RENFORCEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL D'ENCADREMENT VÉTÉRINAIRE DE LA SANTÉ ANIMALE



Il est prévu que cette campagne démarre à l'occasion de la Journée mondiale du vétérinaire, fin avril.

En tout, ce sont donc six missions qui auront été réalisées entre novembre et mi-février.

Comité de pilotage

Outre les missions, le comité de pilotage trimestriel s'est tenu le 12 décembre 2023 ; le prochain aura lieu le 5 mars 2024.

Ces rencontres, obligatoires pour approuver les travaux réalisés et à venir dans le cadre des jumelages financés par l'Union européenne, sont aussi l'occasion de débattre de certaines questions en suspens. Les visites d'études à programmer ont notamment été à l'ordre du jour du copil de décembre.

II – A venir

Les prochains mois verront se poursuivre les travaux engagés.

Ainsi :

- Volet 1 :

- o la loi 2005-95 sera finalisée ;



Financé par l'Union européenne





RENFORCEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL D'ENCADREMENT VÉTÉRINAIRE DE LA SANTÉ ANIMALE

- la proposition d'une Stratégie nationale pour la santé animale en Tunisie sera également finalisée, avec notamment un chiffrage budgétaire à effectuer pour les fiches-actions établies, ce qui permettra d'établir une priorité entre elles ;
- Volet 2 :
 - l'élaboration de la Stratégie pour le développement de la DGSV va se poursuivre ;
 - une mission sur le management de la qualité permettra d'approfondir les prémices posés à l'automne 2023 (cf. NL n° 5) ;
 - une formation managériale va être proposée.
- Volet 3 :
 - la campagne de communication « Visibilité des services vétérinaires » sera finalisée et engagée ;
 - le plan stratégique de communication de la DGSV sera repris et approfondi.

III – Quels nouveaux visages pour le jumelage ?

- Dr Isabelle PIERSON



Docteur vétérinaire, Isabelle Pierson a fait l'essentiel de sa carrière dans les régions de France, où elle a conduit avec succès de nombreux chantiers de mise en place de systèmes qualité et d'audit des services. Ces dix dernières années, elle était référente audit pour la DGAI au niveau national. Retraitée depuis quelques mois, elle consacre son temps à ses petits-enfants, et... au jumelage avec la DGSV !



Financé par
l'Union européenne





RENFORCEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL D'ENCADREMENT VÉTÉRINAIRE DE LA SANTÉ ANIMALE

Fiche signalétique du jumelage « Renforcement du dispositif national d'encadrement vétérinaire de la santé animale » - TN 18 ENI AG 01 21

Ce jumelage est financé par l'Union européenne et emmené par un consortium franco-italien.



Durée : **3 ans**
Budget : **1,5 M€**
Près de 600 jours
d'expertise prévus

Les objectifs du jumelage :

Objectif général : contribuer à la préservation de la santé humaine, de la santé et du bien-être animal selon l'approche « One health/Une seule santé » ; et, ainsi, à la promotion des productions animales primaires et au développement des échanges commerciaux avec l'Union européenne et à l'international.

Objectif spécifique : renforcer le dispositif national d'encadrement des services vétérinaires en vue d'une meilleure maîtrise des risques sanitaires des troupeaux, garantissant ainsi une meilleure sécurité sanitaire en vue de l'amélioration des échanges commerciaux.

Ces objectifs sont déclinés en trois composantes opérationnelles, ou « volets » :

- Législation et organisation institutionnelle : la politique de santé animale, son cadre légal et l'organisation des autorités compétentes sont revus et font référence en matière de santé et de bien-être animal ;
- Management et renforcement des capacités : des propositions sont faites pour améliorer la gouvernance et la chaîne de commandement aux niveaux central et régional ; les capacités managériales et techniques des SV sont développées ; des processus de travail sont documentés en vue de la certification qualité des services vétérinaires chargés des inspections ;
- Communication : la sensibilisation des acteurs de la filière aux sujets de santé et bien-être animal est réalisée grâce à des campagnes de communication ; la visibilité de l'action des services vétérinaires est renforcée, y compris en temps de crise sanitaire.



Financé par
l'Union européenne

